

simultané de l'ambition de l'Angleterre et de la France qui ont également besoin de réaliser cette ambition pour assurer leur avenir.

On a vu quels avantages l'Angleterre obtiendrait de la possession de cette voie nouvelle, qui lui éviterait le long et dangereux détour par de là le Cap de Bonne Espérance pour ses voyages aux Indes-Orientales. Il serait inutile de revenir sur ce point dont la vérité n'a pas besoin d'être démontrée; mais il est nécessaire peut-être, pour faciliter l'exacte appréciation des faits, de préciser combien les intérêts de la France sont gravement engagés dans cette subdivision importante de la question d'Orient.

Il fut un temps, et il y a cent ans à peine, nous possédions dans l'Inde une influence révéree, de riches établissements et un commerce considérable et prospère. Une complication de circonstances funestes commença la ruine de nos établissements et de notre influence, les intrigues et les violences britanniques achevèrent l'œuvre; et enfin les comptoirs français, réduits au nombre le plus minime et au rôle le plus secondaire, laissèrent le champ libre à leurs heureux rivaux. Depuis ce moment fatal, l'Angleterre règne sur l'Inde en maîtresse presque absolue.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher quelles justes espérances la France pourrait concevoir de participer un jour à cette domination précieuse sur les contrées indiennes, ou du moins, ce qui serait plus rationnel et plus conforme aux principes de la politique française régénérée, d'établir un commerce réciproquement avantageux avec ces provinces affranchies du joug britannique. Il faut seulement examiner quel coup fatal éprouverait la France, si l'Angleterre ajoutait au monopole des Indes le monopole des chemins nouveaux conduisant à ces contrées.

Il est évident que l'ambition anglaise ne se contenterait pas de posséder seulement, dans la Syrie et dans l'Égypte, les lignes utiles pour l'établissement des deux routes qui lui sont